

DES CHIFFRES

■ Nombre d'installations: 13 243 (dont 4 957 installations aidées).

■ 27 % des chefs d'exploitation et co-exploitants sont des femmes.

■ Le taux de renouvellement des générations en agriculture est passé de 39,7 % en 2006 à 56,3 % en 2009. Plus d'un départ sur deux est renouvelé.

■ 25 % d'installations s'effectuent hors cadre familial.

■ Dans les moyennes et grandes exploitations, les trois quarts des chefs d'exploitation et co-exploitants de moins de 40 ans ont au moins un diplôme ou titre de niveau bac.

(SOURCE: Observatoire installation-transmission APCA / MSA / Agreste 2010)

INSTALLATION

Devenir agriculteur

Préparer la relève

Au moment où les parcours de vie et de formation ne sont plus linéaires et passent par des étapes, des ruptures et des reconversions, le secteur agricole recrute et s'ouvre à de nouveaux publics qualifiés, de plus en plus féminisés, et non nécessairement issus du milieu agricole. Des aides à l'installation et les réseaux Jeunes Agriculteurs et les Points Info Installation-transmission sont là pour accompagner les porteurs de projets. De nombreux diplômes permettent aujourd'hui d'accéder à la Capacité Professionnelle Agricole, indispensable pour bénéficier des aides nationales à l'installation.

En France, chaque année, l'urbanisation et le développement d'infrastructures font disparaître 50 000 hectares de terres agricoles (source Agreste 2010). Cette concurrence entre la ville et l'agriculture touche de très bonnes terres, proches des bassins de consommation et de vie, et entraîne une augmentation du prix du foncier (spéculation, concurrence entre agriculteurs). Des mécanismes de régulation existent. Les Sociétés d'amé-



► nagement foncier et d'établissement rural (SAFER) peuvent jouer un rôle allant jusqu'à réaliser des opérations foncières. Les SCOT (schéma de cohérence territoriale) ont également pour objectifs de préserver le foncier agricole. On observe malgré tout un agrandissement des exploitations : la France a perdu 50 % de ses exploitations agricoles entre 1988 et 2007 (à l'inverse, le nombre de salariés est stable). Dans ce contexte, la transmission intra-familiale est pénalisée par le prix croissant du foncier et des coûts élevés des investissements. De nombreux enfants d'agriculteurs se destinent à d'autres professions.

Les aides à l'installation

Pour bénéficier des aides de l'État, les nouveaux entrants dans le milieu agricole doivent remplir 3 conditions : avoir moins de 40 ans, posséder un diplôme ou un titre conférant la « capacité professionnelle » et dégager un revenu prévisionnel minimum. En zone défavorisée et de montagne, le montant des aides est majoré.

Le renouvellement de la population agricole est d'autant plus essentiel que l'agriculture a besoin aujourd'hui de nombreux paysans, aux origines et aux projets diversifiés.

Le jeune qui s'installe pour la

première fois en agriculture peut ainsi bénéficier d'une dotation d'installation aux jeunes agriculteurs comprise entre 8 000 et 35 900 euros selon les dossiers et les zones d'installation (source ministère de l'Agriculture), de prêts bonifiés, de déductions de charges sociales et fiscales.

La capacité professionnelle agricole

Aujourd'hui, la capacité professionnelle agricole repose sur l'obtention d'un titre ou diplôme agricole de niveau IV ou plus, recensé dans une liste nationale (revue en octobre 2012), comme

par exemple le baccalauréat professionnel « Conduite et gestion de l'exploitation agricole », le brevet professionnel « Responsable d'Exploitation Agricole » (BP REA) ou le Technicien agricole (ancien CCTAR).

Le candidat à l'installation doit aussi réaliser son Plan de professionnalisation personnalisé. L'acquisition progressive de la capacité professionnelle agricole est également possible.

Le secteur agricole attire aujourd'hui de nombreux jeunes et le taux de renouvellement des générations en agriculture est encourageant : il est passé de 39,7 % en 2006 à 56,3 % en 2009 (d'après la MSA). Il faut noter que 31 % des jeunes de moins de 40 ans qui s'installent aujourd'hui sont encore pluriactifs, c'est-à-dire qu'ils exercent également une autre activité en dehors, les hommes privilégiant le salariat agricole et les femmes le salariat non agricole.

Mais un baromètre de la MSA publié en décembre 2011 par la FNSEA et l'IFOP indique une amélioration du moral des agriculteurs : aux jeunes de prendre la relève !

Christophe Bernard ■

Témoignage /// GUILLAUME BARBOT, JEUNE AGRICULTEUR

« ACCUEILLIR UNE APPRENTIE : UN ENGAGEMENT RÉCIPROQUE »



Guillaume Barbot dans la salle de traite avec son apprentie Noémie Leprince.

Guillaume Barbot a abandonné son métier de conseiller bancaire pour s'installer agriculteur sur l'exploitation de sa femme Aurélie, qui avait repris en 2006 la ferme familiale à Montigné en Ille-et-Vilaine. Pour effectuer sa reconversion professionnelle, il a obtenu un Bac Professionnel CGEA en formation pour adultes passé en deux ans par correspondance. Pour un jeune homme titulaire d'une Maîtrise Administration Économique et Sociale et non issu du milieu

agricole, le stage obligatoire de 6 mois durant cette période de formation fut indispensable pour acquérir les techniques du métier. Pour assurer un revenu viable au couple, il a fallu trouver une activité complémentaire à l'activité laitière existante : une opportunité se présenta avec l'acquisition de poulaillers labellisés « Poulets de Janzé » dans un périmètre géographique acceptable autour de la ferme (7 kilomètres). Ces deux jeunes agriculteurs, conscients de l'importance des stages dans la formation des futurs exploitants agricoles, accueillent désormais une jeune apprentie, Noémie Leprince, actuellement en deuxième année de BTS ACSE à la MFR de Port-Brillet. « On peut lui faire confiance. Sur le plan technique elle est déjà très autonome » souligne Guillaume BARBOT. « Sur le plan théorique, nous la conseillons pour l'écriture de son rapport. Pour nous aussi, c'est important », confie Aurélie Barbot. « C'est un engagement réciproque entre l'apprentie et le maître de stage ». ■



Témoignage /// FRANÇOIS THABUIS, PRÉSIDENT DES JA

« INSTALLÉ « HORS CADRE FAMILIAL »

François THABUIS est président de JA (Jeunes agriculteurs) depuis juin dernier. Le syndicat agricole est particulièrement attentif à l'installation des jeunes en agriculture. Il revient sur son parcours.



Agriculteur depuis septembre 2004, en Haute-Savoie, dans le Massif des Aravis, à Serraval, François Thabuis n'est pas originaire du

milieu agricole. Il s'est installé après une longue période où il a concilié études et passion pour l'élevage. « En classe de 3^e, j'ai été le seul à effectuer ma semaine de stage dans un centre d'insémination agricole, ce qui a étonné le reste de la classe ». Poussé par sa famille à poursuivre dans la filière générale, François Thabuis

passé un bac scientifique, ce qui ne l'a pas empêché de continuer d'aider à la ferme de son voisin sur son temps libre... Il fait enfin coïncider son rêve d'agriculture et sa formation en obtenant un BTS Production animale en deux ans et un BTSA Analyse des Conduites et des Systèmes d'Exploitation en un an. Ces études lui ont permis de participer à un programme franco-égyptien de transfert technologique pour améliorer une race locale en croisement avec la race Abondance. À l'issue de ces trois ans d'études, François Thabuis a suivi un stage d'un mois dans un organisme de sélection génétique (UPRA Abondance), tout en continuant de s'investir dans la ferme de son voisin. Ce dernier, arrivant à un âge où la question de la poursuite de l'activité se pose, consent à lui transmettre sa ferme. Il s'installe « hors cadre familial », en zone de montagne avec une dizaine de vaches laitières seulement et une production limitée à 46 000 litres. Le pari est risqué. « Sans les aides, je n'aurais jamais pu m'installer » souligne François Thabuis. Il bénéficie du schéma des structures et de la priorisation à l'installation ainsi que de la politique départementale de la promotion laitière qui lui a permis d'élever sa production à 120 000 litres de lait. François Thabuis est également soutenu par les JA : « c'est important de recevoir les conseils des jeunes agriculteurs ». L'exploitation de François Thabuis s'est d'abord développée avec l'acquisition d'alpages, dans le cadre du label Reblochon, et la venue d'un associé. Aujourd'hui, un atelier caprin a été mis en place et une activité refuge-hébergement a vu le jour permettant l'arrivée d'un deuxième associé. Un exemple réussi d'installation qui profite aux jeunes stagiaires que François Thabuis accueille régulièrement sur l'exploitation. C. B. ■



Photo MFR Bulgnéville (88)

LES FORMATIONS POUR S'INSTALLER

Le mouvement des MFR prépare les certifications suivantes :

- **Bac pro** Conduite et gestion de l'exploitation agricole/Systèmes à dominante élevage ou Systèmes à dominante culture/Vigne et vin
- **Bac pro** Conduite et gestion de l'entreprise hippique
- **Bac pro** Productions horticoles
- **Bac pro** Agro-équipement
- **Bac technologique** Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
- **Technicien agricole**, Titre UNMFREO (niveau IV)
- **BP** Responsable d'exploitation agricole
- **BTSA** Analyse et conduite des systèmes d'exploitation

Environ 150 établissements du réseau des MFR préparent à l'installation en agriculture.

ADEMA

L'Accès des Demandeurs d'Emploi aux Métiers Agricoles (ADEMA) est un nouveau dispositif qui permet de découvrir les métiers de l'agriculture. En 2010, 1600 personnes ont bénéficié de cette opération. 40 MFR sont habilitées à conduire ce parcours.

EN SAVOIR +

- www.mfr.asso.fr
- www.onisep.fr
- www.fafsea.com
- www.demainjserai paysan.com